



Forbach, le 17 décembre 2025

Lettre adressée aux riverains de la rue Félix Barth

Hôtel de Communauté :
110 rue des Moulins
CS 70341
57608 FORBACH CEDEX
Tél: 03.87.85.55.00
Fax : 03.87.85.42.57
Internet : www.agglo-forbach.fr
E-mail : courrier@agglo-forbach.fr

N/Réf. : TECH/2025/YS

Objet : étude hydraulique Oetingerbach

Madame, Monsieur,

Comme nous vous l'avons indiqué dans notre courrier du 4 novembre dernier, la Communauté d'Agglomération a pris la décision de lancer une étude hydraulique concernant l'ensemble du bassin versant du secteur du Oetingerbach (450 hectares) et ceci en accord avec toutes les collectivités concernées.

Cette étude doit nous permettre de mieux cerner les causes des problématiques qui affectent les riverains de la rue Félix Barth.

De premiers résultats intermédiaires nous ont été communiqués suite aux investigations du bureau d'études. Je tenais à les partager avec vous.

Comme vous le savez, les eaux de pluie qui transitent par le Oetingerbach à l'arrière des immeubles proviennent de nombreuses sources (autoroute, voie rapide, Oeting, Petite-Forêt...). Les gros ouvrages sont à-priori bien suffisamment dimensionnés mais leur débit doit être reconsidéré afin que ces bassins remplissent parfaitement leur rôle et contribuent à retenir les eaux pluviales.

La disparition de la zone de crue du Val d'Oeting n'a, en aucune façon, eu un effet positif. Elle permettait d'atténuer les conséquences d'une montée des eaux du ruisseau.

L'étude se poursuit et nous disposerons d'ici au printemps des conclusions définitives, les actuelles sont encore incomplètes.

Dès à présent, il est prévu une intervention rapide sur l'ouvrage (grille) situé à l'entrée de la partie canalisée afin d'améliorer sensiblement l'écoulement des eaux pluviales.

Une inspection télévisée va être engagée sur l'ensemble de la partie aval du réseau canalisé. En effet, il est indispensable de ne pas se limiter à la partie en amont.

ALSTING
BEHREN-LES-FORBACH
BOUSBACH
COCHEREN
DIEBLING
ETZLING
FARSCHVILLER
FOLKLING
FORBACH
KERBACH
METZING
MORSBACH
NOUSSEVILLER-SAINT-NABOR
OETING
PETITE-ROSSELLE
ROSRUCK
SCHOENECK
SPICHEREN
STIRING-WENDEL
TENTELING
THEDING

Au printemps, sur la base du rapport d'études définitif, un plan d'actions sera établi avec un certain nombre de mesures prioritaires qui feront l'objet d'un calendrier précis. Les premières mesures concerneront la régulation des débits de sortie des bassins. Des mesures se dessinent également en matière de déconnexion d'espaces.

Conformément à l'engagement pris, je ne manquerai pas de revenir vers vous à l'issue de cette étude afin de vous présenter les conclusions et le programme de travaux envisagés.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président

Jean-Claude Hehn
Maire d'Alsing